
ENQUETE SUR LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES CHERCHEURS ETRANGERS EN FRANCE

SYNTHESE

*Groupe de travail « Logement des chercheurs »
Association EURAXESS France¹*

Objectifs de l'enquête et méthodologie

Si de nombreuses enquêtes existent dans le champ du « logement étudiant » (même si elles sont rarement ciblées sur le public spécifique que constituent les étudiants étrangers), il n'en existe guère menée à l'échelle nationale sur le public des chercheurs étrangers amenés à exercer une mobilité scientifique vers le territoire français.

L'objectif de cette enquête est clair : mieux connaître les conditions de logement des chercheurs étrangers en France. Et ce sous divers angles : les conditions de recherche du logement, la description du logement occupé, les aspects financiers liés à l'occupation du logement, le degré de satisfaction du chercheur quant aux conditions de recherche et de logement qui ont été les siennes pendant son séjour en France.

Pour ce faire, le questionnaire adressé aux chercheurs s'articule en plusieurs parties :

- les questions 1 à 10 portent sur la recherche du logement ;
- les questions 11 à 16 portent sur la description du logement occupé pendant le séjour en France ;
- les questions 17 à 26 portent sur le financement du logement ;
- les questions 27, 28, et 36 permettent de cerner le profil du chercheur répondant ;
- enfin, les questions 29 à 35 servent à mesurer la satisfaction du chercheur quant aux conditions de logement qui ont été les siennes pendant son séjour en France.

L'enquête a été menée à l'échelle nationale, mais dans le dépouillement et l'analyse du questionnaire le groupe de travail a tenu compte de la spécificité de l'Ile-de-France.

Le questionnaire – proposé en français et en anglais – a été envoyé par vagues successives aux chercheurs étrangers s'appêtant à quitter la France (envoi 2 mois avant leur date de départ). Tous les chercheurs contactés pour cette enquête sont enregistrés dans la base de données nationale des chercheurs accueillis et accompagnés par les Centres de Services EURAXESS, base centralisée à la Fondation nationale Alfred Kastler (FnAK).

Démarrée en mars 2008, l'enquête a été close en janvier 2009.

Entre mars 2008 et janvier 2009, ce sont 1620 chercheurs qui ont ainsi été invités à renseigner le questionnaire. 349 questionnaires correctement remplis ont été retenus pour le dépouillement et l'analyse, les questionnaires mal renseignés ou incomplets ayant été écartés (101).

¹ L'association [EURAXESS FRANCE](#) est un réseau composé de plus de 20 centres de services et points de contact locaux localisés partout en France. Animée et pilotée par la [Conférence des Présidents d'Université](#), l'association EURAXESS FRANCE est la référence en matière d'accompagnement des chercheurs et doctorants dans leur démarche d'installation et d'intégration en France. Elle est l'unique structure nationale reconnue par les Ministères français et la Commission Européenne.

Le taux de réponse sur cette enquête s'établit donc à 21,54 % (28 % avec les réponses non retenues pour dépouillement et analyse), un très bon taux de retour qui s'explique sans doute par l'intérêt des chercheurs étrangers pour cette question de leur logement. Ce taux de réponse témoigne aussi de leur volonté de contribuer à la levée des obstacles qu'ils ont eux-mêmes rencontrés en la matière pour les collègues qui leur succéderont dans une mobilité scientifique vers la France.

Précisons enfin que sur les 349 questionnaires correctement renseignés et retenus pour le dépouillement de cette enquête, 200 viennent de chercheurs ayant résidé en Ile-de-France, 149 viennent de chercheurs ayant résidé dans d'autres régions françaises.

Nous remercions les chercheurs étrangers qui ont répondu à ce questionnaire.

Les grandes tendances

L'analyse du questionnaire logement a fait ressortir un certain nombre de grandes tendances.

L'enquête démontre que la recherche de logement est une démarche longue qui nécessite souvent le recours à une solution d'attente, en l'occurrence au logement provisoire. Par ailleurs, l'étude souligne que les difficultés pour trouver un logement sont récurrentes et allongent la durée de la recherche.

L'enquête démontre également que **les chercheurs logent principalement dans le parc privatif diffus² mais aussi en résidence dédiée³**. En général, un chercheur étranger se trouve dans un logement type studio/1 pièce, entre 16 et 25m², occupé seul et meublé. En Province, le chercheur vient plus en famille, et a un meilleur pouvoir d'achat qu'en Ile-de-France (IdF), il arrive à louer plus grand mais de fait plus souvent non meublé. A noter que **la majorité des chercheurs habite de petites surfaces et habite seule**, dans un logement meublé à 82%. Il est à souligner que l'équipement est différent en Ile-de-France et en Province : globalement, nous constatons que l'équipement des appartements meublés est meilleur en Ile-de-France qu'en Province. L'équipement est plutôt bon dans l'ensemble, même s'il reste des efforts à faire de la part de certains propriétaires.

En ce qui concerne le loyer mensuel, ce dernier est situé entre 501 et 1 000 euros pour 53 % des chercheurs étrangers, la part de revenus nets mensuels dédiée au logement correspondant à 1/3 des ressources en moyenne.

Des différences Ile-de-France/Province sont à noter : les charges sont plus souvent comprises dans le prix du loyer en Ile-de-France qu'en Province, de part l'existence de résidences dédiées plus nombreuses.

L'analyse démontre également que les frais d'agence (honoraires, frais de dossier, état des lieux ...) ne sont pas systématiques et ne représentent donc pas un frein. En revanche, le dépôt de garantie est majoritairement demandé et est payé par le chercheur. Un garant, une caution solidaire est moins demandée que prévu : cela reste néanmoins un problème car **l'institution d'accueil se porte traditionnellement garante**⁴.

En parallèle, **les aides de la CAF sont peu sollicitées**, en raison des revenus des chercheurs qui dépassent souvent le plafond.

Les moyens de transport les plus utilisés pour aller travailler sont principalement le réseau ferré en Ile-de-France ; les déplacements à pied, en vélo et en bus en Province. De plus, les durées de trajet entre le lieu de résidence et le lieu de travail sont variables entre l'Ile-de-France et la Province.

² Le locatif dit « privé » ou « diffus » regroupe l'ensemble des logements mis en location par des propriétaires sur le marché de l'immobilier.

³ Le locatif privé « dédié » représente l'ensemble des logements, vides ou meublés spécialement mis à disposition des chercheurs étrangers.

⁴ Le problème est celui des directeurs de laboratoires qui se portent garants (=personne physique), les laboratoires n'ayant pas de personnalité juridique en tant que telle. Cela est très risqué pour eux car les personnes qui se portent garantes pensent que le laboratoire prendra le relais en cas d'impayés/détériorations et se trompent, étant donné que le garant est responsable personnellement.

Par ailleurs, l'enquête montre que **le chercheur est globalement satisfait de son logement actuel**. Les principaux critères de choix du logement sont le prix du loyer, la proximité du lieu de travail et la rapidité de l'offre.

Le principal aspect négatif du logement est le prix du loyer tant en Ile-de-France qu'en Province. Les difficultés principales rencontrées lors de l'installation sont de surmonter la barrière linguistique et d'avancer le dépôt de garantie.

Enfin, le **profil type** des chercheurs interrogés est le suivant : un homme âgé de 25 à 39 ans, d'origine européenne et venant seul en France. Il vient pour un long séjour dans le cadre d'un post-doctorat et est basé en Ile-de-France.

Document réalisé par le groupe de travail "Logement" de l'association EURAXESS France.

AUTEURS :

Joëlle DELERS, BiCi / Université Paris-Est
Véronique GILLET-DIDIER, Cité internationale Universitaire de Paris (CiuP)
Vincent de GRAAUW, Fondation Kastler (FnAK)
Jean-François HUON, Conférence des Présidents d'Université (CPU)
Véronique MARC, Cité internationale Universitaire de Paris (CiuP)
Karine MARTY-REBATTET, Université de Grenoble
Corinne OLLE, Science Accueil
Audrey WINUM, Fondation Kastler (FnAK)

Novembre 2011
Tous droits réservés
© EURAXESS France